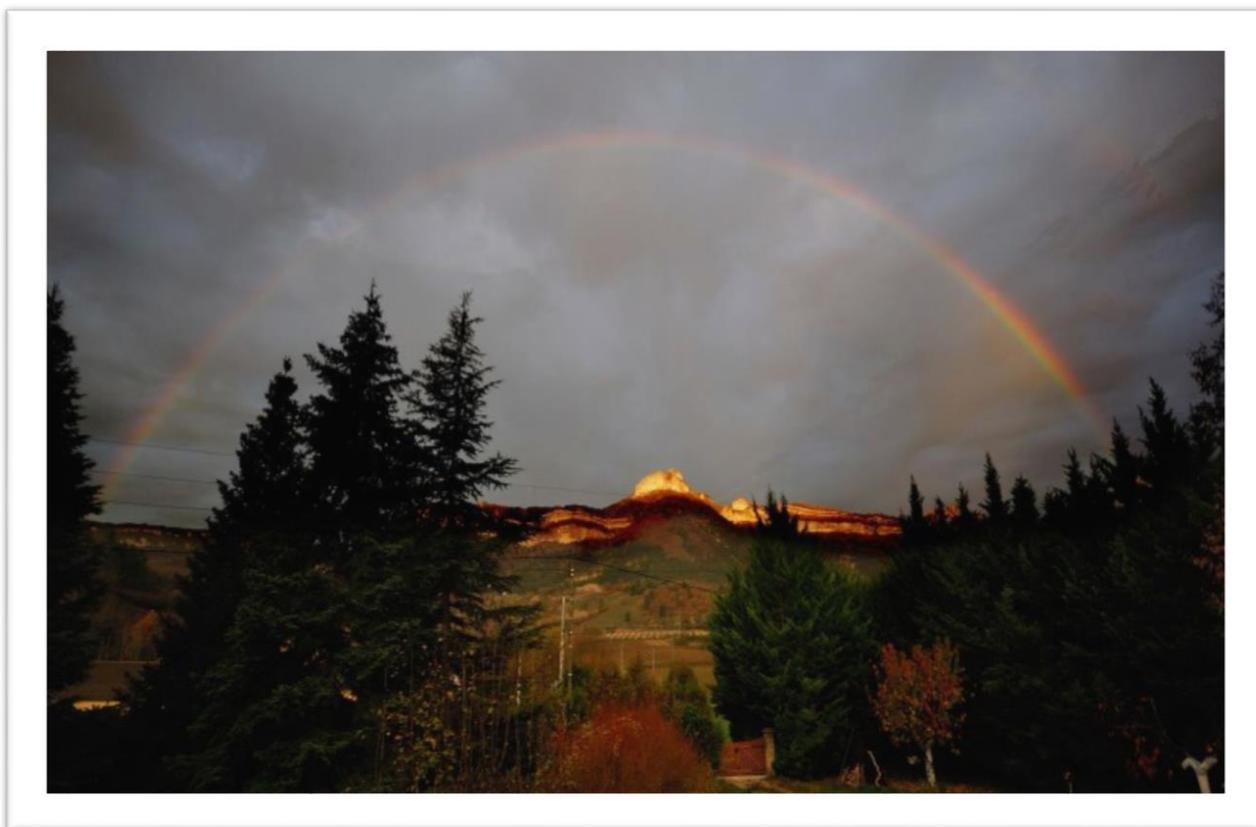




BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Numéro 25

Janvier 2016



La roche ronde

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie au public
Lundi de 10 h à 17 h 30 – Mardi, Jeudi et Vendredi de 8 h 45 à 12 h
☎ 04 75 21 73 47 - 📠 04 75 21 38 45 - ✉ communedevercheny@wanadoo.fr
Site internet : www.vercheny.fr

Sommaire

Le mot du maire	page 3
Cartes des noms de rue	page 5
Vie scolaire	page 7
Ecole Antoine Barnave	
USEP – Loisirs à l'école	
Ecole de la Roche Ronde	
Vie associative	page 15
Lire pour grandir	
Judo Club Dojo de Vercheny	
Cours de gym	
Cours de danses, stretching et relaxation pour adultes	
Le Comité des Fêtes	
Confrérie de la Clairette	
Interviews de Vera	page 22
Restaurant le Cézanne	
La maison de la Clairette	
Titouan CAROD : une année 2015 exceptionnelle	page 28
L'intercommunalité	page 29
Le coin déchets : le compostage	page 31
Un peu d'histoire par Elie ARNAUD	page 33
Infos pratiques	page 35
Température et pluviométrie	
La sécurité avant tout	
Halte au bruit	
Etat – Civil	page 38



Chers concitoyens,

Je vous présente pour 2016 mes meilleurs vœux de santé, bonheur et de convivialité au sein de notre petit village.

En quelques mots, je vais vous retracer les moments importants de l'année écoulée et évoquer les projets pour 2016.

L'année 2015 a été relativement peu chargée en travaux : quelques travaux d'entretien et de goudronnage sur nos chemins.

A l'école, les ordinateurs ont enfin été changés par des tablettes interactives.

Les rues et les chemins ont été nommés ; Benoit Rey nous a édité un plan dans les pages suivantes.

Des arbres ont été plantés dans la nouvelle parcelle du camping municipal.

Les projets évoqués par le conseil municipal pour 2016 sont les suivants :

- mise en sécurité du pont de Combe Armand
- renforcement de structure du chemin de Briançon et des Quatre Chemins, tout au bout entre Serre Forain et le garde barrière du Gap
- la pose d'un portail roulant au camping municipal et un peu de grillage
- nous allons continuer les travaux d'assainissement, dernière tranche : mise en route après consultation et demande de subvention au quartier ouest de la Plaine.
- au camping municipal, l'embauche d'un architecte pour déposer un permis d'aménagement et différentes petites améliorations électriques ;
- le conseil municipal a mandaté le CAUE pour l'organisation architecturale du quartier de l'école. Nous réfléchissons à la construction d'une nouvelle école aux normes HQE (Haute Qualité Environnementale) et peut-être différents équipements dédiés à la population (salle des fêtes, micro-crèche...).
- face aux nouvelles contraintes imposées par la réforme funéraire, un travail de réhabilitation du cimetière communal va être réalisé par le groupe ELABOR, spécialiste dans ce domaine

Voici également quelques informations à propos des travaux du Département sur la RD 93 : ils consistent à élargir la route et la mettre aux normes européennes compte tenu du nombre de véhicules/jour. A ce jour, le gros-œuvre du pont de Saint Pierre est terminé. Les travaux d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques vont se dérouler jusqu'à fin février, début mars. Ensuite les travaux de terrassement se poursuivront jusqu'à l'été.

Au camping municipal, Edwige et Norbert LIOTHAUD n'ont pas souhaité continuer la gérance. La commission « Camping », après publication d'une annonce, a reçu six candidatures ; une pré-sélection de deux candidats a été effectuée et présentée au dernier conseil municipal. Notre choix s'est porté sur la candidature de Yolaine CADORNE et Claire CAVALLOTTO qui habitent actuellement sur la commune de Saillans. Le conseil municipal et moi-même leur souhaitons la bienvenue et plein de courage pour la saison prochaine.

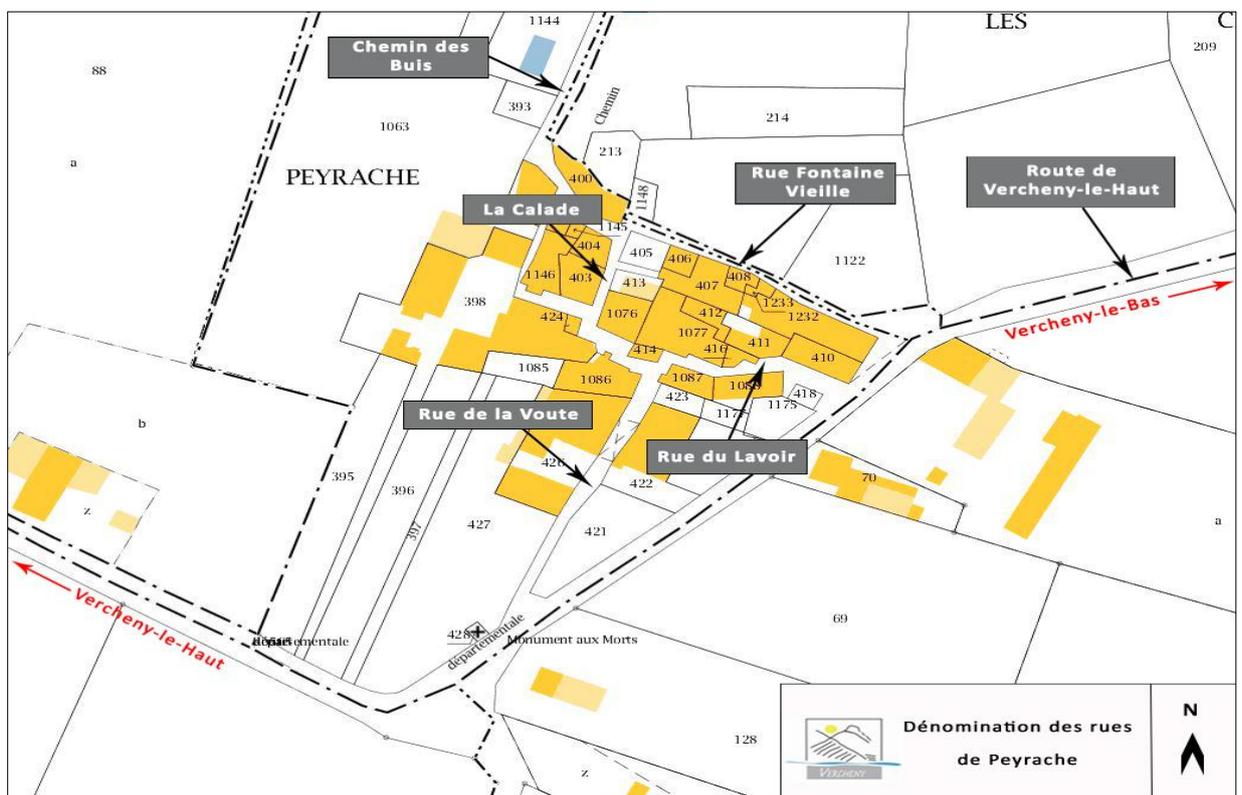
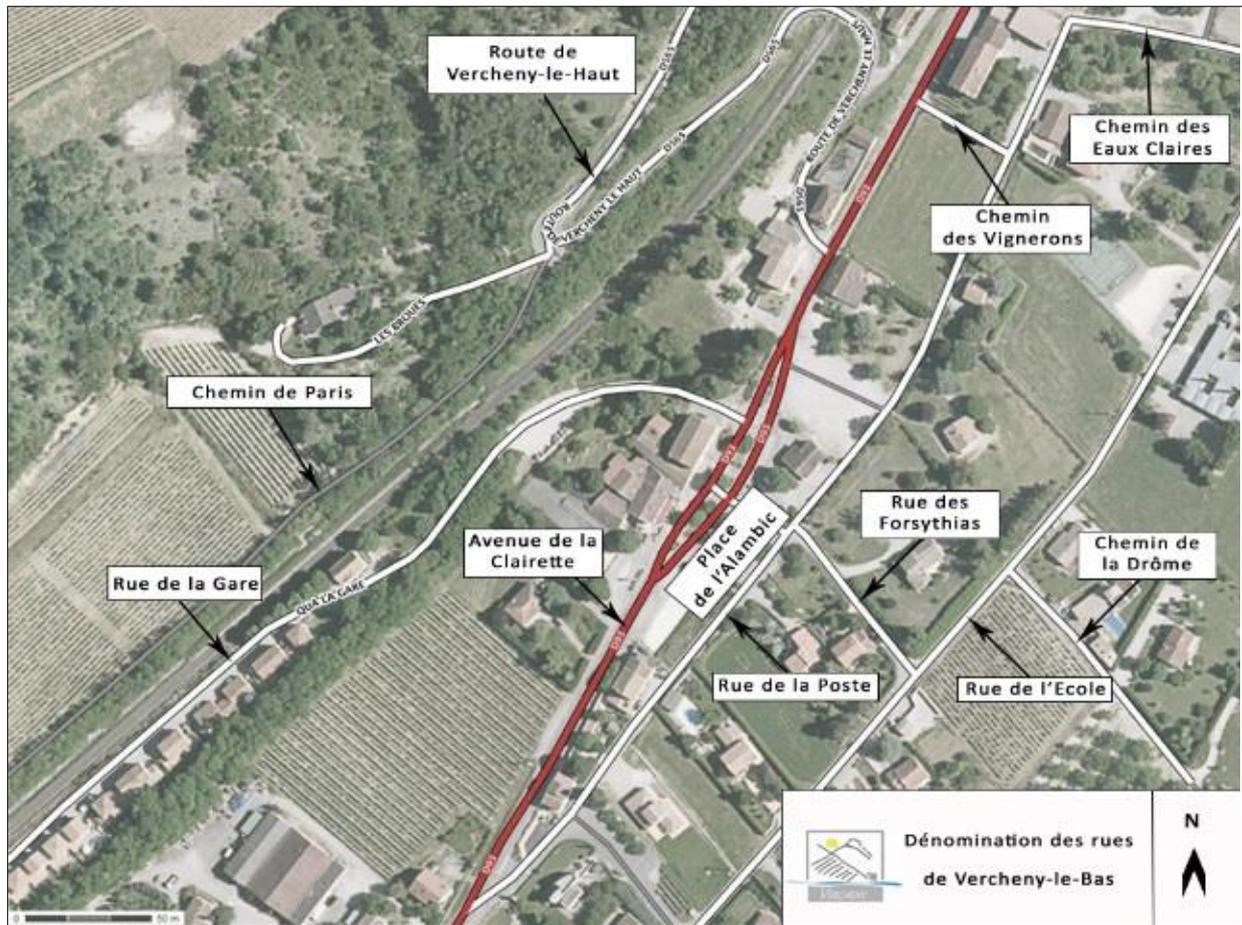
Un recensement en début d'année va être effectué. Agnès CAROD a été recrutée pour distribuer les dossiers que vous aurez à remplir, elle sera à votre disposition pour répondre à vos questions et le cas extrême, vous apporter un peu d'aide. A ce propos, le dernier recensement nous indique que 460 habitants vivent à Vercheny.

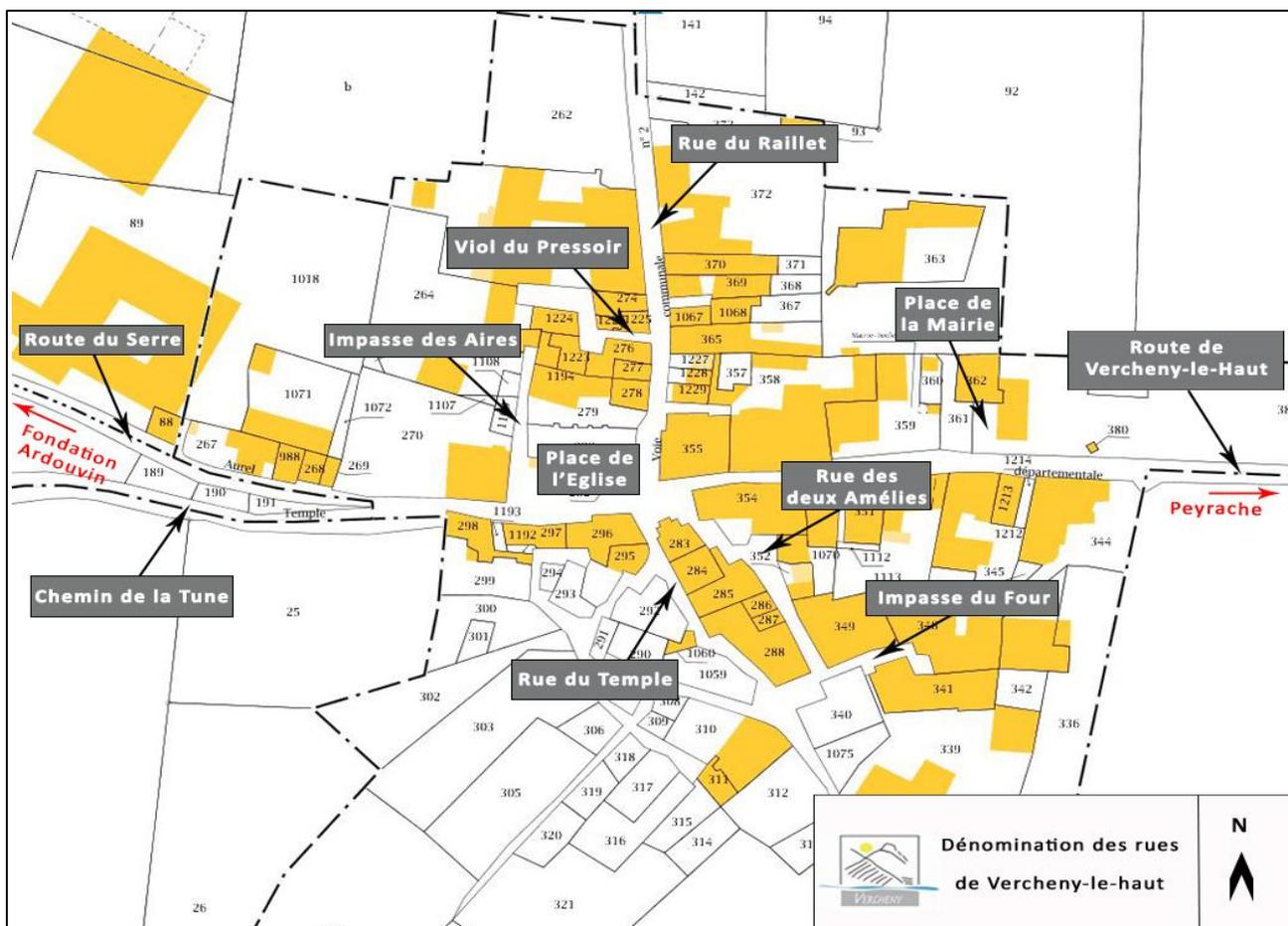
Je souhaite la bienvenue à tous les habitants qui nous ont rejoints pendant l'année 2015.

Tout le conseil municipal et moi-même restons à votre disposition tout au long de l'année.

Bonne lecture !

CARTES DES NOMS DE RUE





La municipalité a engagé en début d'année une réflexion sur la dénomination des voies et de numérotation des immeubles.

Cette démarche a pour but de faciliter le travail de la poste et des entreprises de livraison mais aussi de rendre plus vivante les différentes voies de notre commune.

Une première réflexion a été menée par le conseil sur la base des noms traditionnellement affectés à certaines rues et sur des noms en lien avec le patrimoine matériel et intellectuel de Vercheny.

Après deux séances de travail sur le sujet, le conseil a souhaité connaître l'avis de la population.

C'est ainsi que deux réunions publiques ont été organisées les mercredis 18 et 25 mars 2015 à 20 H 00, l'une à la plaine et l'autre en haut dans les salles communales. Chaque réunion a rassemblé une trentaine de personnes.

Certains noms proposés ont paru évidents, d'autres moins, et des voies notamment la principale qui mène en haut sont restées longtemps sans dénomination consensuelle.

C'est finalement au dernier trimestre 2015 que le conseil a tranché et a choisi la société Lacroix Signalisation comme prestataire de l'impression et de la pose des panneaux.

Il reste à définir l'emplacement exact des panneaux et à calculer la numérotation métrique des immeubles pour commander les numéros. Ceci doit être réalisé au premier trimestre 2016

La mise en place des panneaux se fera au courant du deuxième trimestre 2016.

VIE SCOLAIRE

Ecole Antoine Barnave



Myriam RAYNAL accueille 15 élèves de CP et CE1, elle est présente les matins et c'est Isabelle VERGER qui est là tous les après-midis.

Quant aux CM1 et CM2, ils sont 10 dans la classe de Maurice MIGHELLI.

Deux nouveaux visages à l'école depuis la rentrée

Nelly LEBRAS et Charlène BOUCHEKOUA travaillent à l'école, elles accompagnent les enfants le midi pendant le temps de cantine, pour les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) et la garderie du soir. Leur rôle est notamment de s'occuper de tout ce qui concerne le périscolaire.

Pour la rentrée 2015, il y avait 47 élèves à l'école Antoine Barnave.

22 élèves de maternelle dans la classe de Anne-Laure MANGOU, des petites sections aux grandes sections. Elle est aussi directrice de l'école.

Michèle MONNIER et Annick FAURE accompagnent l'enseignante en tant qu'ATSEM pendant le temps scolaire et elles assurent également le périscolaire.



Les TAP

Chaque fin d'après-midi de 15 h 30 à 16 h 30, les élèves de l'école peuvent participer à des activités tels le cirque, la cuisine, l'anglais, l'art plastique, la gymnastique, les jeux de sociétés, du découpage... Toutes ces activités sont encadrées par le personnel de la commune ou par des intervenants extérieurs, une douzaine de personnes pour chaque période (de vacances en vacances). Mais les TAP, c'est aussi un moment où l'on peut se reposer, lire des livres, prendre son temps.

Une trentaine d'enfants participent aux activités chaque soir.

Une journée à Valence

En juin 2015, la classe de CP-CE-, CE2 s'est rendue à Valence.

Nous avons pris le train à la gare de Saillans. Arrivés à Valence ville, nous sommes allés au musée d'art et d'archéologie pour une visite découverte durant laquelle nous avons pu découvrir différentes salles du musée.



Notre arrivée en gare de Valence

Nous avons pique-niqué dans le parc Jouvet puis au départ de la maison des têtes, nous sommes partis à la recherche du trésor de Crussolus dans plusieurs bâtiments du centre historique de Valence.

Nous avons découvert le « délicieux » trésor dans la maison Dupré-Latour.

En fin de journée, nous avons repris le train pour rentrer dans le Diois.



Maison des têtes, cour intérieure

L'art dans le monde

Pour cette année scolaire, nous avons entrepris un grand voyage à travers le monde pour découvrir l'art.



Le Taj Mahal – Inde

Nous nous sommes d'abord intéressés à l'**architecture**.

Nous avons découvert, décrit, situé, nommé, présenté de grands monuments du monde comme : la Tour Eiffel, les pyramides d'Egypte, l'Opéra de Sydney, la Muraille de Chine, le Taj Mahal, la Statue de la Liberté, le Matchu Pitchu ...

Durant des ateliers regroupant tous les enfants de l'école nous avons construit des maquettes de ces monuments, nous les avons modelés en terre et nous avons imaginé et réalisé des compositions à partir d'images de ces monuments.

Le Colisée - Italie



La pyramide de Khéops – Egypte / Le Colisée – Italie
La Tour Eiffel - France



Composition à partir d'images de la Muraille de Chine,



Le Colisée



et la Statue de la Liberté.

Prairie fleurie racontée par 2 enfants de grande section et un enfant de moyenne section

« Les abeilles et les papillons ont besoin d'un restaurant ! Donc on a semé des graines de fleurs fleurie. On a fait la prairie fleurie avec notre corps : on a mimé. La prairie fleurie est semée dans le jardin de l'école, s'amuse pendant la récréation. Cela va pousser dans très longtemps, au printemps, il faut attendre et être patient. »



Observation d'oiseaux tout près de l'école

ont restaurant ! Donc graines de fleurs fleurie. On a fait la avec notre corps :

semée dans le celui où on la récréation. Cela très longtemps, au attendre et être

Les oiseaux l'hiver

Début novembre, nous sommes allés observer les oiseaux autour de l'école. Nous avons vu des mésanges charbonnières, des merles, un rouge gorge et d'autres oiseaux

Observation d'oiseaux tout près de l'école



mais on ne sait pas leur nom. Nous les avons observés juste avec nos yeux mais aussi avec des jumelles et une lunette.

Nous avons cherché ce qu'ils pouvaient manger. Nous avons trouvé des coquilles de noix vides et les fruits du lierre (le merle les adore).

A cette saison, il n'y a plus grand chose à manger pour les oiseaux alors nous avons décidé de les aider en leur donnant des graines de tournesol dans une mangeoire que nous avons installée sur un arbre de la cour de l'école.

Nous allons mettre des graines pendant l'hiver. Au printemps, les oiseaux trouveront leur nourriture dans la nature alors on enlèvera la mangeoire.



De la fenêtre de la classe, nous voyons les oiseaux venir manger dans la mangeoire ! Nous essayons de les reconnaître.

Ce projet est mené en partenariat avec l'association Lysandra.

Dans le courant de l'année, plusieurs interventions sont prévues avec la classe maternelle et la classe de CP-CE1 avec pour objectif d'amener la biodiversité à l'école et de mieux observer.

Au printemps, les enfants surveilleront la poussée des graines, observeront la vie animale que cela génère, installeront des nichoirs.

Les projets vélo au cycle 3

Il est certain que les 9 CM2 et les 2 CM1 de l'école Antoine Barnave de Vercheny ont gardé un souvenir impérissable de leur passage au CM en 2015. En effet, après un entraînement physique réfléchi sur route autour de Vercheny et un apprentissage de la sécurité routière, ils se sont lancés pour la grande aventure de la traversée de la Drôme à vélo : 250 km de routes entre Hauterives et Buis les Baronnies. Cette belle aventure sportive et humaine initiée par l'USEP (l'union sportive de l'enseignement primaire) permet chaque année et cela depuis déjà 22 ans de faire connaître notre beau département de la Drôme aux enfants qui pratiquent le vélo à l'école.

Ce beau projet n'aurait pas pu avoir lieu sans l'implication de 5 adultes bénévoles et très motivés pour encadrer les enfants à vélo sur route en toute sécurité et également s'occuper de la logistique des repas et du couchage.

Un grand merci donc à Adeline, Sandro, Bernard, Annick et Anne qui ont organisé leur emploi du temps pour être présents sur cette semaine ainsi que lors des 8 sorties de préparation.

Ce projet dont le budget s'élève à 3500 € a été financé par les familles, la mairie, le conseil départemental et



l'association USEP loisirs à l'école de Vercheny qui a organisé efficacement de nombreuses actions (ventes de pain au chocolat, glaces, plantes, vide grenier, tombola...) pour permettre sa réalisation. Qu'ils en soient ici vivement remerciés !

Fort enthousiasmé par cette belle expérience, un autre projet est en préparation pour 2016.

Il s'agirait cette fois-ci suivre le Rhône en vélo par la Viarhona depuis Livron jusqu'à la mer Méditerranée. Ce projet est actuellement en attente d'un accord par la direction académique de Valence. A suivre...

Maurice MIGHELI

USEP – Loisirs à l'école

A l'école Antoine Barnave, lors de l'année 2014-2015, très peu de personnes se sont mobilisées et le bureau de l'USEP était en veille... heureusement quelques bénévoles ont permis de réaliser quelques actions afin de permettre aux enseignants et surtout aux enfants de continuer à faire des sorties :

- Participation au programme « Ecole et cinéma » au cinéma Le Pestel à Die. Selon les classes, les enfants ont vu 2 ou 3 films
- Une grande tombola a été organisée, les enfants ont vendu 800 tickets. Une première vente a eu lieu avant les vacances de Noël et pour terminer les tickets restants, une 2^{ème} vente en février.
- Le traditionnel loto n'a pas eu lieu début 2015 par manque de bénévoles... D'octobre à mai, des pains au chocolat ont fait le régal des enfants et des grands, la vente s'effectuait devant l'école 2 fois par mois.
- Une vente de fleurs et plants devant l'école et sur la place du village a été un succès fin avril.
- Fin mai, nous avons participé au vide grenier du village avec efficacité. Les enfants, les parents et les enseignants ont tenu le stand à tour de rôle ; les enfants ont fabriqué des sablés, des sacs, des sets de table, décoré des pots de fleurs... pour les vendre.
- Et pour terminer l'année, les vendredis de juin devant l'école, les glaces ont rafraîchi les petits et les grands.

Toutes ces actions ainsi qu'une subvention de la mairie ont permis de financer les transports au cinéma, l'achat de matériel divers. La classe de CP/CE1/CE2 est partie en train à Valence pour visiter le musée et participé à une chasse au trésor dans les rues de la vieille ville. La classe des CM a vécu une belle expérience en effectuant la Traversée de la Drôme à Vélo la première semaine de juin.



En ce début d'année 2015-2016, l'assemblée générale a eu lieu et une dizaine de bénévoles ont répondu présents. Le nouveau bureau est constitué

Présidente : Dorothee AUNEAU – Vice-Présidente : Laure BRUNAT

Trésorière : Véronique MONGE – Vice-Trésorier : Didier RIBES

Secrétaire : Céline BELBEOC'H – Vice-Secrétaire : Oriane HARDING

Céline POULET, Angélique DIAZ GONZALEZ, Myriam RAYNAL et Maurice MIGHELI font partie du bureau en tant que membre.

Nous avons proposé des actions comme la vente de pains au chocolat, la vente de mugs pour Noël et le traditionnel loto aura lieu le samedi 30 janvier 2016, nous le préparons activement. Retenez bien cette date et venez nombreux.

Toutes les volontés sont les bienvenues, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Ecole de la Roche Ronde

Cette année 2015 a encore été riche en projets, en ateliers et en sorties mais la grande nouvelle est que l'école de la fondation Robert Ardouvin a un nouveau nom.

Après avoir écrit plusieurs propositions et en avoir reçu de beaucoup de personnes de la fondation, la classe a retenu 10 noms et a organisé un vote. Tout le monde (enfants, adolescents, éducateurs, secrétaires...) pouvait venir voter. Après le dépouillement, nous avons inauguré notre nouveau nom lors de la fête de fondation. Appelez-nous désormais : L'Ecole de La Roche Ronde !

Bien sûr, nous avons également, comme chaque année, organisé notre classe découverte. Cette année, nous sommes partis à Marseillan.



Extraits du journal de classe :

...

Mardi 23 juin : « nous avons visité le musée de l'Ephèbe. Une dame nous a dit que tous les objets (amphores, statues...) venaient du fond de la mer. »

Mercredi 24 juin : « Nous sommes allés à Sète et nous avons mangé des spécialités comme les tellines...mais j'ai surtout mangé des frites ! »

« Grâce à une carte, nous avons vu le « musée à ciel ouvert », il y avait plein de jolis grafs. »

Jeudi 25 juin : « Ce matin, nous sommes allés à la pêche à l'épuisette sur l'étang de Thau. Nous avons pêché des poissons, des étoiles de mer, des oursins, des lièvres des mers... »

Atelier Valrhona

Mardi 13 octobre 2015, nous sommes allés à l'école A. Barnave pour participer à un atelier chocolat organisé par l'entreprise Valrhona, fabricant de chocolat.

Nous avons vu une carte du monde. Le cacaoyer pousse dans les pays chauds, près de l'équateur : en Amérique du sud, en Asie et en Afrique.



Le cacaoyer pousse à l'abri du soleil sous de plus grands arbres qu'eux (bananiers, cocotiers...).

La cabosse (le fruit du cacaoyer) pousse directement sur les troncs. Le cultivateur tape sur la cabosse, écoute le bruit et vérifie ainsi sa maturité. Si elle est

mûre il la récolte délicatement parce qu'un autre fruit pousse à côté.

A l'atelier, les cabosses sont ouvertes, les graines récupérées et séchées au soleil.

Elles sont ensuite expédiées dans des grands sacs vers les fabricants de chocolat.

A Tain L'Hermitage, les fèves sont torréfiées (chauffées) pour libérer leur arôme.

Il nous a fait goûter des fèves sèches : c'était amer, puis des fèves concassées et torréfiées : elle étaient moins amères.

Ensuite nous avons goûté du chocolat. On ouvrait le chocolat, on le cassait près de notre oreille (pour écouter le son), on regardait la couleur, on le sentait.

Après on bouchait notre nez pour apprécier les arômes. Ensuite on fermait les yeux, on mettait le carré de chocolat dans la bouche, sur ou sous la langue et on le laissait fondre. Comme ça, on différenciait les chocolats. Ils n'avaient pas tous le même goût : ça dépend de la provenance des fèves et la composition du chocolat (le pourcentage de cacao.)

C'était très bon.

Valrhona vend ses chocolats dans certains magasins, sur internet, et même dans des pays étrangers !

VIE ASSOCIATIVE

LIRE POUR GRANDIR

Lire pour grandir vous souhaite une belle année 2016 !

Bilan de l'année

Il semble difficile de faire le bilan de cette année, sans tenir compte des événements qui ont ensanglanté le pays : car c'est notre liberté à tous qui a été visée ! Liberté de penser et d'écrire, liberté de la presse, liberté de croyance, liberté d'aimer la musique, de sortir, de boire un pot avec des amis, désir de vivre libres !

Nous pensons à tous ceux qui ont payé de leur vie ce désir.

Et cela nous renforce dans notre envie de partager notre goût de la lecture : pour la découverte d'autres idées, d'autres pays, d'autres cultures, d'autres modes de vie, pour les explications que nous offre l'histoire, pour la détente que nous procure un bon roman, pour l'immense richesse des inventions humaines ! Pour la beauté d'une écriture, la drôlerie d'une BD !

Nous remercions tous les habitants de Vercheny qui pensent à enrichir notre petite bibliothèque en faisant don de leurs livres : cette année, cela nous a permis d'agrandir notre fonds mais aussi d'aider une petite bibliothèque de campagne à démarrer, de proposer certains ouvrages à une école du canton et de participer au vide grenier du village : les livres vendus ont une nouvelle vie et l'argent recueilli nous permet d'en acheter des neufs !

Pour vous donner une idée de la fréquentation de la bibliothèque : nous avons 170 inscrits.

Nous avons reçu les 60 enfants des 2 écoles dans le cadre des visites scolaires, à raison de 2 « montées » par trimestre en moyenne.

Et 1130 livres, revues et BD ont circulé dans Vercheny.



Les assistantes maternelles et leurs bébés sont fidèles à leur rencontre autour du tapis de lecture !



Cette année des bénévoles de Lire pour grandir ont animé 2 ateliers dans le cadre des activités périscolaires : un sur la confection d'une planche de BD, l'autre sur la création de cartes animées (pop-up).

De plus nous avons organisé 2 après-midi jeux, dans la salle de réunion, qui ont attiré à chaque fois une vingtaine

d'enfants et d'adultes.

Enfin la projection d'un film a réuni les adhérents pour une soirée de détente.

Bien sûr nous aimerions faire mieux, vous proposer plus d'activités et que vous preniez plus en main votre bibliothèque !

Alors n'hésitez pas à nous faire des remarques et des propositions, n'hésitez pas à nous soutenir et à venir vous inscrire si ce n'est pas encore fait !!!!



A bientôt, toute l'équipe de Lire pour grandir !

Habitantes, habitants de Vercheny, et si nous nous retrouvons pour partager, échanger, jouer, papoter tricoter... un après-midi par semaine.

Le lieu, le jour, les horaires sont à définir.

Si vous êtes intéressés, contactez le secrétariat de la mairie au 04.75.21.73.47

Une habitante de Vercheny

JUDO CLUB DOJO DE VERCHENY

Dix ans de judo au dojo de Vercheny

Cette année nous avons dû faire deux groupes.

Pour que ce deuxième cours puisse voir le jour il a fallu la détermination et l'engagement de Mélanie Surel, elle a convaincu Rudy Jassoud (ceinture noire 2^{ème} Dan) de l'accompagner dans la partie technique. Ce qui permet de se répartir les enfants en fonction de leur âge et d'adapter le niveau.

Le club fonctionne toujours avec des bénévoles passionnés car nous tenons, aussi à maintenir un tarif attractif.

J'anime avec Richard le groupe des débutants (à partir de 6 ans).

Ce cours permet à l'enfant d'apprendre, en jouant, à maîtriser des coordinations gestuelles simples (courir en s'évitant, sauter un obstacle, s'équilibrer, attraper et maintenir un adversaire, chuter et s'amortir en sécurité).

D'accéder à un premier niveau d'expression technique tout en respectant les règles élémentaires de la vie sociale (code moral du judo).

Le deuxième groupe s'adresse à des enfants ayant atteint un niveau technique suffisant pour préparer un judo plus sportif. (Il reste quelques places).



Dix ans plus tard, la vocation première du Dojo de Vercheny reste avant tout ludique, mais pas que.

Nous avons comptabilisé depuis sa création, 238 licenciés parmi eux quatre jeunes (maintenant adultes) ont passé la ceinture noire, 22 continuent le judo pour le plaisir, 12 ont fait de la compétition, une co-anime Mélanie et un a fini en championnat de France.

Aller ! Encore 10 ans et j'arrête...

Sandro

Contact 06.87.50.11.38

COURS DE GYM

Les jeudis matins de 9 h à 10 h ont toujours lieu les cours de gym avec Bastien Bonnat dans la salle communale de Vercheny le haut. Cette année une petite dizaine de personnes y participe. C'est de la gym douce pour tout âge.

COURS DE DANSES, STRETCHING ET RELAXATION POUR ADULTES

Les cours de « danses, stretching et relaxation » ont bien repris à Vercheny le Haut dans la salle de réunion mi-septembre 2015.

Organisé
Vercheny
culturel
Veerle
danse
réelle
Vercheny



par la mairie de et l'espace social et du Diois et animée par Verbeeck, les cours de semblent répondre à une envie des habitants de et ses alentours.

Dans ce
abordent
dances.

cours, les danseurs
plusieurs styles de
Cette année nous avons

opté pour la danse orientale, la danse africaine et la danse latino.

Veerle donne autant d'importance au stretching, au renforcement musculaire, à la relaxation, à la conscience corporelle qu'à la danse. Le but est de trouver une manière agréable et variée pour bouger. Il s'agit d'apprendre à connaître son corps.

Les personnes intéressées peuvent toujours intégrer le cours en cours d'année. Elles sont les bienvenues.

Quelques paroles des participantes

« Après plusieurs années de participation j'ai toujours autant de plaisir à retrouver ces ateliers, l'ambiance est joyeuse, sans jugement, sans compétition, un moment que je m'accorde en toute simplicité en musique et en mouvement. » Christèle

" J'ai intégré avec plaisir le groupe de Veerle alors que les séances avaient commencé depuis quelques temps déjà. J'ai eu un super accueil. On s'y sent très bien et cela apporte un équilibre et m'a fait prendre conscience de mon corps, de mes limites et me satisfait pleinement".
Mary Maillefaud-Rolland

LE COMITE DES FETES



Le Comité des Fêtes a tenu son assemblée générale le 19 décembre. Le bilan financier est bon et les bénéfices réalisés vont nous permettre d'investir dans du matériel.

Concernant les manifestations de l'année 2015, celles-ci ont commencées avec la traditionnelle soupe aux cailloux qui a réunie très peu de monde.

Celle-ci ne sera pas renouvelée cette année.

Début avril, la **Belote-Choucroute** a vu la présence d'une vingtaine d'équipes, soit 10 de moins que l'an passé, le nombre de repas servi était lui aussi à la baisse.

Une date plus tôt dans l'année est à l'étude...

Ensuite, le bureau a décidé de déménager le **Vide-Grenier** sur la place de Vercheny le Bas à la demande de plusieurs habitants mais aussi avec la proximité de la RD93 (plus de visibilité). Une très bonne initiative du fait de l'augmentation du nombre de stands et de visiteurs.

Le Vide-Grenier sera reconduit en 2016 sur la place de Vercheny le bas.

En ce weekend du 15 juillet, et pour la première fois, un **Marché Artisanal et des Saveurs** semi-nocturne fut organisé dans les caves et les ruelles de Vercheny le Haut.

Un énorme succès du fait du nombre de visiteurs et d'exposants.

Une nouvelle édition du marché est prévue en 2016 !

A cette occasion, le Comité des Fêtes remercie Justine Carod, Anaïs et Benoît Rey pour l'énorme investissement à la réussite de ce marché.

Début août, la **Vogue** a clôturé notre année de festivités.

Malgré une météo peu clémente le samedi, les équipes en doublette étaient au rendez-vous et les danseurs se sont amusés jusqu'à tard dans la nuit...

Le dimanche, enfin du soleil ! Encore de nombreuses équipes en triplète et la paella du soir a été dégustée par plus de 200 personnes.

Un grand merci à tous les jeunes et moins jeunes pour le service. Vous avez assuré !

Merci également à Richard Perrier de Châtillon-en-Diois pour sa paella toujours délicieuse ainsi qu'à FUN LIGHT pour l'animation des 2 soirées.

Le Comité des Fêtes de Vercheny remercie chaleureusement toutes les personnes qui aident sur les différentes manifestations.

Sans vous, rien ne serait possible !!!!

La vogue 2016 se déroulera les 30 et 31 juillet.

Composition du bureau : DUPOUY Mathieu (Président), GARDON Dominique (Vice-Président), RIBES Didier (Trésorier), GRIMAUD Jennifer (Secrétaire)

LA CONFRERIE DE LA CLAIRETTE

Notre Confrérie s'est employée à représenter et valoriser le pays de Die et sa Clairette en quelques 18 prestations au cours de l'année écoulée.

Notre Grand Chapitre du mois d'avril a rassemblé 180 personnes dont une centaine émanant de 22 Confréries différentes ce qui nous a offert un superbe défilé coloré en introduction de cette soirée prestige.

Traditionnellement nous avons participé aux Chapitres des Confréries locales afin que Clairette et (ou) Crémant de Die pétillent le plus souvent possible à l'apéritif ou au dessert de ces rencontres destinées à mettre en valeur les produits du terroir. Ainsi, nous étions à la Confrérie du Crozes Hermitage à la Roche de Glun, de la Pogne de Romans à Chatuzange le Goubet, du St Péray, du Riz de Camargue dans une manade près d'Arles, de la Jolie Treille à Tain, de la Défarde Crestoise, de l'Ail de la Drôme à Sauzet, du St Joseph de Rochevine à St Désirat, de l'Olivier du Languedoc Roussillon à Nîmes, du Taste Caillette à Chabeuil, du Foie Gras de la Provence des Papes à Bollène, des Goutevins de l'Enclave à Valréas...

En 2015, nous avons inscrit deux nouvelles sorties à notre programme. La première, le 10 mai à Gap où la Confrérie de la Pomme des Alpes tenait chapitre dans le cadre de la Foire Exposition. A cette occasion, nous avons remporté la « Pomme d'Or » grâce à notre habit et à la présentation de la pétillante Clairette. Pour la petite histoire, ladite pomme, énorme...mais en bois massif, est hébergée à la Maison de la Clairette où elle fait attraction par les champignons qui l'entourent ! (le bois ne devait pas être très sec !)

La seconde, près de Lyon, à la Confrérie du Bleu de Solaize qui ne concerne pas un fromage comme son nom pourrait le laisser supposer mais une variété de poireau dont la culture intensive rythmait la vie de Solaize au début du 20^{ème} siècle : idéal, paraît-il, pour les potées hivernales ou les tourtes gourmandes...

Toujours au mois de mai, invités et fort bien accueillis par les organisateurs du Festival de la Clairette à Die, nous avons intronisé, lors de l'inauguration, deux acteurs de la Compagnie du Fenouillet qui donnait spectacle au cours de ces Espiègleries. Le samedi 16 nous avons baptisé publiquement la Cuvée de la Fête, précédemment sélectionnée « à l'aveugle » par nos soins parmi les différentes bouteilles des caves participantes.

Le 18 septembre, dans le cadre de la SEMAINE DES CONFRERIES organisée par l'Intermarché de CREST pour valoriser les produits du terroir, nous avons animé une matinée dégustation auprès de la clientèle du magasin.

Enfin, grande sortie de l'année, le 10 Octobre, nous étions à Paris pour la FETE DES VENDANGES DE MONTMARTRE qui célébrait La Planète (thème oblige cette année !) avec un couple montmartrois comme parrain et marraine de la fête, RAPHAËL (chanteur-compositeur) et Mélanie THIERRY (mannequin et actrice)



2^{ème} lieu le plus visité de Paris, Montmartre a tenu ses promesses en 2015 : une foule particulièrement dense était au rendez-vous pour applaudir le cortège coloré et joyeux



des Confréries vineuses et gourmandes. La Clairette de Die en faisait partie et nous sommes fiers d'avoir pu mettre en valeur nos bulles dioises au milieu des fanfares aux rythmes endiablés et des groupes folkloriques. Le mot « Clairette » a retenti des dizaines et des centaines de fois sur notre passage pendant

les 3 heures de défilé, depuis la Mairie du 18^{ème}, Rue Ordener, jusqu'à la Place St Pierre, au pied du Sacré-Cœur, sur l'autre versant de la Butte !

« Faire le bien dans la joie » telle est la devise de la République de la Butte et de ses bénévoles qui reversent le bénéfice des ventes de la Cuvée du Clos aux œuvres sociales du 18^{ème}.

« A l'amitié et que la joie pétille ! » telle est la réponse des Confrères de la Clairette de Die au cours de ce week-end riche en action et représentation, mais aussi en goûts, en sons, et en couleurs !

Reste à parler de notre prochain Chapitre : il aura lieu à Crest le **SAMEDI 16 AVRIL 2016**. Merci de nous réserver cette date car nous espérons que vous viendrez nombreux à cette soirée conviviale qui se doit de rassembler vignerons et sympathisants autour d'une passion commune, la Clairette !

Josiane Faure

INTERVIEWS DE VERA

RESTAURANT LE CEZANNE – Cuisine traditionnelle et régionale

C'est avec un beau sourire qu'Aurélie m'accueille pour cette interview.

Aurélie et Tristan Le Boëdec se sont installés dans la Drôme en 2009. Depuis le Sud-ouest (le Gers), leur arrivée à Pontaix était un heureux hasard. Ils y ont tenu "L'Auberge de L'Eau vive" – hôtel / bar-restaurant pendant 5 ans avec plaisir.



Ce n'est pas la première fois que notre région « La Drôme » séduit à s'y installer. Ici Aurélie et Tristan se sentent heureux et les bienvenus.

L'occasion d'avoir un nouveau restaurant se présentait quelques mois après la naissance de leur fille Juliette en 2014. Sans hôtellerie les tâches sont moins dispersées. Toute leur attention peut se fixer sur la restauration et le bar. L'accueil à Vercheny a été excellent. Heureuse surprise : nos habitants et les passants ont l'habitude de s'arrêter au Cézanne pour une boisson, pour un repas. Accessible avec un large parking en face : cela invite.

Tout se passe très bien : la bonne entente avec le Café de La Clairette permet l'ouverture tous les jours d'un bar-resto dans le village.

Tristan s'occupe à fond de la cuisine. On trouve sur la carte des spécialités montagnardes : raclette, fondue, boîte chaude des montagnes, mais aussi les délices de Sud-ouest comme le canard et le foie gras.

L'été passé les mercredis moules frites ont très bien marché. Dès janvier, les samedis soirs, la fondue savoyarde et la raclette seront à volonté.

Décidément on prolonge !

Aurélie et Tristan souhaitent un changement de carte dès avril : plus de poissons, aussi des plats à la plancha.

Bien sûr un bar-resto fait travailler : les deux apprentis venant du CFA à Livron suivent au Cézanne une formation de deux ans pour ce beau métier ; Pour la saison Aurélie et Tristan embauchent deux personnes : une, à partir de mai aussi week-end et soirs puis pour la saison estivale. Une personne polyvalente (bar, cuisine, salle). L'autre personne en salle seulement.

En peu de temps Aurélie et Tristan ont tissé des liens avec les habitants et les producteurs : par exemple la poursuite de l'organisation "Une journée au Cœur de la Drôme".

Les intéressés sont accueillis à la cave de L'UJVR le matin, suivi par un repas au Cézanne et l'après-midi il y a une visite à l'Aquarium des Tropiques à Alex.

(Dépliants de la 7^{ième} édition 2016 sur place)

Les yeux pétillants, Aurélie me dit : "Voir les gens qui viennent et reviennent fait plaisir".

Le nouvel an commence avec des travaux. Le remplacement des fenêtres pour des fenêtres en double vitrage et un "rafraichissement" de la salle.

Les têtes pleines d'idées et d'ambition.

Nous leur souhaitons une longue et bonne continuation parmi nous.

LA MAISON DE LA CLAIRETTE



Depuis le 7 mai 2003, le siège du Syndicat de la Clairette de Die est La Maison de la Clairette.

Le Syndicat a pour objet de défendre et de promouvoir les 4 AOC :

la Clairette de Die, le Crémant de Die, le Coteaux de Die et le Châtillon en Diois.

On y trouve :

Le Bureau, composé d'un président, 3 vice-présidents, 1 secrétaire, 1 trésorier et 2 assesseurs.

Le Conseil d'administration, composé de 24 personnes qui ont été choisies parmi les 309 producteurs. (caves coopératives, caves particulières et représentant du négoce)

L'Equipe des salariées :

Marie: Gestion administrative, aspects juridiques et règlementaires, œnotourisme, promotion et communication. Relations presse. L'animatrice du Syndicat.

Sophie: Secrétariat, comptabilité, promotion locale et régionale, Festival les Espiègleries.

Sabine: technicienne, très impliquée dans le contrôle interne du produit et du vignoble.



Jason* – Sophie - Marie – Fabien (président)



Sabine actuellement en formation

(*remplaçant de Sabine pendant 1 mois)

Le Bulletin Municipal a publié un article sur le rôle et les objectifs du Syndicat en 2013. J'y renvoie le lecteur intéressé, car cet article a ses limites et il y a tant de choses à raconter.

Je vous donne en bref les origines du Syndicat :

- A partir de 1870 le vignoble était ravagé par le phylloxéra qui détruisit 80% des vignes de Clairette et de Muscat à petits grains. En 1884 les producteurs créaient le syndicat pour la destruction du phylloxéra et en 1908 pour la défense de la Clairette de Die. En 1910, première reconnaissance de l'état aux producteurs du Diois avec une Appellation d'Origine qui protège la dénomination géographique.
- Suivi en 1942 par l'obtention de la première AOC: La Clairette de Die.

(Source: **Guide du vin PassionVin © 2013**)

Le Pays de la Clairette



Continuons les nouvelles depuis :

La promotion du Syndicat porte ses fruits : on peut dire que les vins du Pays de la Clairette se font remarquer de plus en plus.

La création d'un vin qui séduit, demande un savoir-faire et le dévouement de tous les acteurs du territoire, il y a aussi un travail administratif qui est long, car la réglementation pour obtenir une AOC est très stricte et détaillée, la liste des critères est longue.

Aujourd'hui le Syndicat compte 309 adhérents.

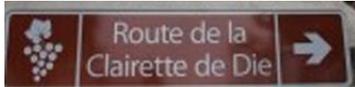
L'aire d'appellation s'étend sur près de 1600 hectares. La Clairette de Die se trouve en bonne compagnie avec 3 autres vins effervescents et tranquilles :

- Le Châtillon-en-Diois (1975) c'est le seul vin qui se décline en blanc, rouge et en rosé
- Le Crémant de Die (1993)
- Le Coteaux de Die (1993)

Une partie des cotisations des vignerons financent la promotion des vins de l'appellation au travers de diverses actions du Syndicat comme :

* **Le développement de l'œnotourisme :**

- Fin juillet, le Syndicat de la Clairette de Die a inauguré *la route de la Clairette de Die*.



- Quarante-deux panneaux ont été posés pour concrétiser cette route des vins qui débute à Aouste-sur-Sye et remonte la vallée de la Drôme jusqu'à Châtillon et Luc-en-Diois.
- Les Chemins de la Clairette :
Tous les panneaux ont été refaits. Un dépliant mis à jour propose huit balades au cœur du vignoble. Sur le dos du dépliant on peut flasher avec son Smartphone un QR code pour obtenir toutes sortes d'informations depuis la mise en place d'une application mobile.

70 000 euros bien investis sur trois ans dans ce beau projet, aujourd'hui presque accompli. En effet, le Syndicat va prochainement faire aménager plusieurs ronds-points sur le thème de la Clairette..

- * **La nouvelle image pour la Clairette**, en noir et blanc avec un nouveau dépliant donnant des informations sur les appellations,

- * **La refonte du site internet** (www.clairette-de-die.com), et

- * **Une nouvelle photothèque** en cours.

- * **Autres actions de promotion :**

- Il y a des voyages de presse,
- L'achat de stand sur certains grands salons permettant à toutes les caves d'y accéder,
- Le Syndicat soutient les manifestations locales (Le Festival Arts et Vigne début août à Chatillon-en-Diois, La Fête de la Transhumance en juin à Die, La Fête romaine, etc...).
- Une activité de plus du Syndicat est l'organisation, sous la houlette de l'Association Festival Est-Ouest / Théâtre de Die, du festival de la Clairette "les Espiègleries" en mai, le weekend de l'Ascension. Ce Festival dédié à la Clairette réunit les différents producteurs avec des dégustations, balades / découverte du vignoble, ateliers autour de la Clairette, le tout enrichi de spectacles sur le thème de l'humour musical. On attend le programme définitif pour la 5^{ème} édition. Mais la date est déjà arrêtée : les 5-6 et 7 mai à Die avec une animation à Vercheny prévue le 6 mai.

- Plusieurs projets communs avec l'Office de Tourisme du cœur de Drôme ont déjà vu le jour (Le mois de la vigne, La Fête de l'Ail, L'apéro-jazz...) et il y a une réelle volonté de développer les partenariats.

Comme Sophie dit: "C'est en travaillant avec les différents acteurs du territoire que l'on peut créer de grandes choses et donner aux visiteurs l'envie de revenir. L'équipe ne manque pas d'idées !"

Une approche dynamique.

Je clôture avec la très sympa Confrérie de La Clairette de Die qui rassemble vigneron et sympathisants autour de leur passion commune, la Clairette, et qui la faire partager, dans la convivialité, au plus grand nombre depuis 1988.



Elle participe à de nombreuses sorties sur toute la France et en Belgique pour représenter le pays de Die et ses vins auprès de diverses Confréries et leurs invités.

Un autre objectif de la Confrérie est de maintenir et développer les traditions vigneronnes. Les compagnons participent à de nombreuses manifestations pour valoriser le produit du terroir.

Les actions

L'organisation d'un grand chapitre annuel le 3ème samedi du mois d'avril au cours duquel sont intronisés chevaliers, les ambassadeurs de la Clairette qui portent haut et loin sa renommée.

La Confrérie sera ravie d'accueillir de nouveaux compagnons.

Contact :

- Grand Maître: Michelle Barnier
- Secrétariat: chez Josiane Faure – 26340 Vercheny

TITOUAN CAROD : UNE ANNEE 2015 EXCEPTIONNELLE

Après deux longues années faisant suite à un accident (fracture du fémur), Titouan CAROD revient sur le haut des classements du VTT cross-country, au sein de son club limousin Scott Creuse Oxygène.

Cette année 2015, aura démarré par la 1^{ère} place de Titouan au scratch (toutes catégories confondues) pendant l'ouverture de la coupe de France, à Marseille, au milieu des meilleurs mondiaux comme Julien Absalon. Au terme des 5 manches constituant la coupe de France, il terminera à la 2^{ème} place.

La saison continuera par sa victoire au mois de juillet, comme en 2012 en catégorie juniors, au championnat de France Espoirs, à la station d'Oz-en-Oisans, lui permettant de revêtir le maillot bleu-blanc-rouge de meilleur espoir français.

Sur le plan mondial, Titouan remporte la coupe du monde et soulève le trophée de meilleur coureur de la saison chez les moins de 23 ans. Réalisée en 6 manches tout au long de la saison, Titouan a notamment remporté une très belle victoire au Mont-Saint-Anne au Canada, et a arraché une 2^{ème} place en Suisse, au Etats-Unis et en Italie.

Le seul regret de la saison aura été une 19^{ème} place en championnat du monde espoirs à la suite de violents maux de ventre et malgré des « *jambes de feu* ».

Une année exceptionnelle pour Titouan qui lui vaudra un portrait dans le magazine Vojomag (spécialisé en VTT) intitulé : « *Titouan CAROD : Vendange tardive* ».

Nous souhaitons à Titouan une très belle réussite pour l'année 2016.

L'équipe municipale.



Titouan CAROD, juste avant sa victoire sur la 4^{ème} manche de la coupe du monde au Canada

L'INTERCOMMUNALITE

La Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans – Cœur de Drôme

QUELQUES PROJETS....

- Développement économique
 - L'éco parc d'activité du Pas de Lauzun sur l'ancienne friche Vicat à Aouste-sur-Sye pourra accueillir de nouvelles entreprises créatrices d'emplois
- Tourisme
 - La vélodrôme : il s'agit de proposer un parcours vélo sécurisé en bord de Drôme. Elle s'étendra sur une cinquantaine de kms entre Livron Aurel/Vercheny
- Environnement
 - Les ordures ménagères : Des conteneurs semi-enterrés pouvant aller jusqu'à 5000 litres remplaceront les bacs actuels de 660 l.

QUELQUES CHIFFRES

15 communes

14 414 habitants

234 km² de superficie

8,3 M d'€ de budget de fonctionnement

En 2016 la taxe d'enlèvement des ordures ménagères fait son apparition



Jusqu'à présent, une facture était établie au mois de mai qui s'intitulait « Redevance pour l'enlèvement des ordures ménagères ».

Son montant était calculé en fonction du nombre d'habitants de chaque foyer, du type d'activité ou de la nature de l'habitation.

Afin d'harmoniser le financement du service de collecte et de traitement des déchets ménagers sur l'ensemble de son territoire, la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans – Cœur de Drôme, à compter du 1^{er} janvier 2016, a décidé de prélever la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

En effet l'ex Communauté de Communes du Pays de Saillans finançait le service par la Redevance des Ordures Ménagères (REOM) et l'ex Communauté de Communes du Crestois et la ville de Crest par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).



Propriétés et personnes concernées

- les propriétés soumises au 1er janvier à la taxe foncière sur les propriétés bâties,
- ainsi que les propriétés pour lesquelles vous bénéficiez d'une exonération temporaire de taxe foncière, en raison de vos revenus ou de votre âge.

Montant

La TEOM est calculée sur la même base que la taxe foncière, soit la moitié de la *valeur locative cadastrale* du logement.

Le montant de la taxe s'obtient en multipliant cette valeur par le taux de 12.40 %.

Par exemple

Si la base fiscale est 1410, la TEOM est de 175 €

Paiement

La TEOM est établie au nom du redevable de la taxe foncière, c'est à dire au nom du propriétaire
L'avis d'imposition de la taxe foncière indique le montant de TEOM à payer.
Si le bien imposé à la TEOM est loué, le propriétaire peut en récupérer le montant dans les charges locatives.

Evolution des taux

Du fait de la disparité des taux pratiqués et afin de limiter les écarts entre les anciennes cotisations de TEOM et les cotisations à venir, la Communauté de Communes a décidé un lissage des taux TEOM de son territoire sur 4 ans.

En 2019, le taux de la TEOM du territoire de la Communauté de Communes devrait être de 8.91 %.

A savoir

Le taux de la TEOM sur la commune devrait connaître une baisse

11.21 % en 2017
10.05 % en 2018
Et 8.91 % en 2019

LE COIN DECHETS - COMPOSTAGE

Qu'est que le compost ?

Le compost provient de la transformation, en présence d'oxygène et d'eau, de déchets organiques par des micro-organismes (bactéries, champignons) et des organismes de plus grande taille (lombrics, acariens, coléoptères, ...).

Composter, est-ce vraiment utile ?

La réponse est oui pour les deux raisons suivantes :

- le compostage permet de diminuer la quantité d'ordures ménagères. Comme nous l'avions évoqué l'année dernière, notre poubelle grise est composée de 18,7 % de déchets organiques qui pourraient être compostés soit environ 53 kg/hab/an (une économie d'environ 8 €/hab/an pour le traitement des ordures ménagères).
- le compostage permet de produire un amendement organique de qualité pour votre potager.

Comment se procurer un composteur ?

Le SYTRAD (Syndicat de Traitement des Déchets Ardèche-Drôme) met à votre disposition des composteurs en plastique recyclé, d'un volume de 320 litres. Chaque composteur est accompagné d'un petit guide rappelant les déchets à y déposer et la technique du compostage. Pour s'équiper d'un composteur, rien de plus simple, il suffit :

- de se rendre à l'accueil de la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans (3CPS), située Chemin des Senteurs à Aouste-sur-Sye ;
- de signer la convention SYTRAD régissant la cession et le suivi technique des composteurs ;
- d'établir un chèque de 30 € à l'ordre du trésor public.

Pour un soutien technique sur le compostage, vous pouvez adresser vos différentes questions à l'adresse mail suivante : compost@sytrad.fr.

Que peut-on composter ?

Tous les déchets organiques sont compostables :

- les déchets de cuisine : *épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, filtres en papier, pain, laitages, croûtes de fromages, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés,...*
- les déchets de jardin : *tontes de gazon, feuilles, fleurs fanées, mauvaises herbes,...*
- les déchets de maison : *mouchoirs en papier, essuie-tout, cendres de bois, sciures et copeaux, plantes, ...*

Quelques déchets se dégradent plus difficilement comme les déchets très ligneux ou durs qu'il vaut mieux broyer avant : *tailles, branches, os, noyaux,...*

Comment bien composter ?

Pour produire un bon compost, il est nécessaire de respecter 3 règles simples :

- mélanger les différentes catégories de déchets, à savoir :
 - les déchets carbonés (*branches, paille, copeaux, feuilles, écorces, ...*) avec les déchets azotés (*déchets de cuisine, tontes de gazon, ...*) ;
 - les déchets humides (*déchets de cuisine, tontes de gazon, ...*) avec les secs (*branches, paille, copeaux, ...*) ;
 - les déchets grossiers avec les fins.

Composteur installé



- aérer et décompacter les déchets via un brassage régulier des déchets avec par exemple une fourche (le but étant de permettre la circulation de l'air au sein du tas de déchets et d'empêcher l'émission de gaz malodorants) ;
- surveiller l'humidité : le compost doit être humide mais sans excès (comme une éponge mouillée). Trop d'humidité empêche l'aération du compost entraînant le ralentissement du processus de compostage et émettant des odeurs désagréables. Sans humidité, les déchets deviennent secs conduisant à la mort des micro-organismes.

→ Bien surveiller son compost est le secret de la réussite

Comment savoir que votre compost est mûr ?

Un compost mûr se caractérise par un aspect homogène, une couleur sombre, une odeur agréable de terre de forêt et une structure grumeleuse qui s'émiette. Sa texture est fine et friable. Vous ne devez plus arriver à identifier les déchets initialement entreposés.

UN PEU D'HISTOIRE par Elie ARNAUD

Lettre adressée au Consul par le notaire concernant la crue de la Drôme de 1673 avec déqât du canal du Moulin -

Commandement

L'an mil six cent soixante treize, le premier jour d'Aout avant midi au dit lieu. Pardevant moi notaire desphinal souverain et les témoins nommés. A comparez honnête Jean Chenebier rentier du moulin de la communauté de Vercheing, et en présence d'honnête Estienne Lourie consul du dit lieu.

lequel Chenebier a dit et remontré que par la fonction d'arrentement à lui passé, du moulin de la Communauté, il se trouvera obligé de faire réparer le canal du beal du moulin, près du ruisseau de la Tuillière de sorte que ceux qui ont des fonds aboutissant au beal, lequel beal a été emporté par la rivière de Drôme, en face du fond de Jacques Lambert fils à Jean, depuis mardi dernier, et que l'on ne peut plus passer, sans que le dit beal ne soit remis en état, ce qui porte un notable préjudice au dit rentier qui ne peut jouir de l'effet de l'arrentement.

C'est pourquoi le dit Chenebier a sommé, requis, interpellé le dit Lourie consul, en sa personne et les autres officiers de la communauté qu'il y a lieu de faire mettre le canal en état. Sans quoi il se verrait contraint de demander des dommages et intérêts, pour la perte qu'il a reçue depuis huit jours que le moulin ne peut moudre, et requérir et se pourvoir en justice s'il le jugera bon.

A la réponse du dit consul. lequel a demandé une copie pour la faire voir à son conseil pour y délibérer ensemble avec Jacques Lombard De quoi, moi requis, et pour faire valoir ce que de raison, Baille copie au dit Lourie, fait et vérifié au dit Vercheing au chemin dans la terre au dessus de l'eyrache en présence de Mathieu Allemand tisserand et Estienne Roman du lieu témoins requis; le dit Roman signé avec le dit Chenebier non le dit Allemand pour ne savoir, le dit Lourie ne l'a voulu. Signé Chenebier, & Roman et moi Lombard notaire Une copie à Lourie.

Du dit premier Aout avant midi année ci dessus par moi notaire royal souverain au requis du dit Lourie consul

Par copie ci dessus transmise : a été intimé et signifié au dit
Jacques Lombard carrier, y nommé et par lecture que lui en a été fait
et baillé de copie avec commandement de justice

Laquelle par lui entendue a dit qu'il faut travailler sans tarder
à réparer le canal du béal du moulin, et y avoir plus de quarante
journées d'homme, ne cessera le travail qu'il ne soit arrivé de
pouvoir trouver du monde, en payant à raison de la récolte, que si
on en veut faire offre, de les payer, et que nul en subvertit le préjudice
En suite de quoi, la réquisition octroyé, et récté en la terre de
Champ Sarrasin de Georges Lombard, en présence de Jacques Tardif
et Jean Chemelier de trouvant requis.

Les dits Chemelier et Lourie requent non le dit Lombard qui ne l'a
voulu, le dit Tardif exécutable.

J. Chemelier et Lourie

2 + moy no. de Jacques Lombard

Contrevalle a été au regard de la
fiel cinq serps // vingt dix et six serps
Sostail six serps septant serps

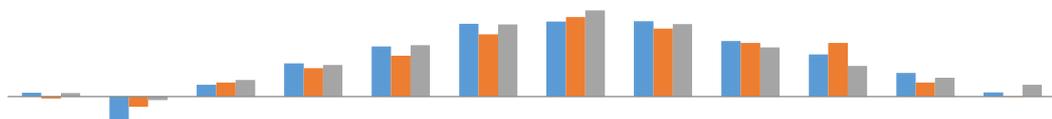
Georges Lombard
Je Georges Lombard a fourni le contrain

INFOS PRATIQUES

TEMPERATURE ET PLUVIOMETRIE

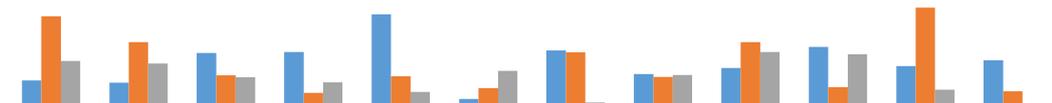
Peyrache (Elie ARNAUD)

Température moyenne matin



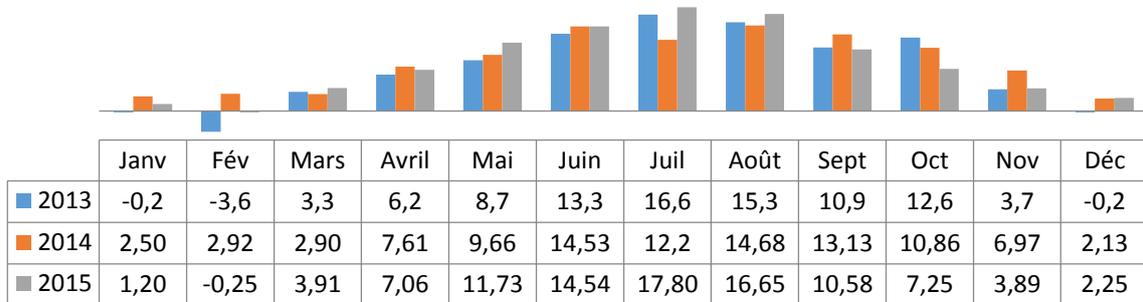
	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
■ 2013	0,9	-5,6	2,6	7,4	11,1	16,2	16,7	16,8	12,3	9,4	5,2	0,9
■ 2014	-0,5	-2,3	3,1	6,3	9,1	13,9	17,7	15,2	11,9	11,9	3,1	-0,1
■ 2015	0,8	-0,77	3,7	7,03	11,41	16,06	19	16	10,93	6,83	4,2	2,64

Pluviométrie

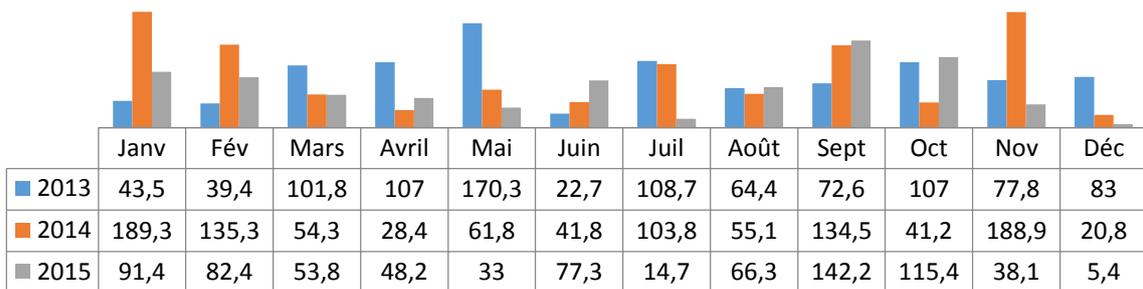


	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
■ 2013	57	52	112,5	114,5	192	19	118	69,5	82	125,5	86	98
■ 2014	188	135	67	31	65	41	114	64	135	43	205,5	34,5
■ 2015	96,5	91,5	63	52,5	33,5	76	11,5	68	115	110,5	38	5

Température moyenne matin



Pluviométrie



La Fondation Robert Ardouvin possède des infrastructures sportives comme le gymnase, le terrain de tennis, le terrain multisport. Elle propose de partager tout ceci avec les habitants de Vercheny donc si vous êtes intéressés pour pratiquer un sport avec des amis et qu'il ne vous manque que les locaux ou le terrain, c'est possible. Vous pouvez contacter Franck D. au 04.75.21.60.00 à la Fondation Robert Ardouvin pour plus d'informations.

LA SECURITE AVANT TOUT



Depuis le 1^{er} juillet 2015, le port d'écouteurs, d'oreillettes et de casque audio est interdit en conduisant. Cette législation s'applique à tous les conducteurs de véhicules, motorisés ou non. Prenez garde : les contrevenants s'exposent à une amende de 135 € et un retrait de 3 points.

La sécurité routière est l'affaire de tous !

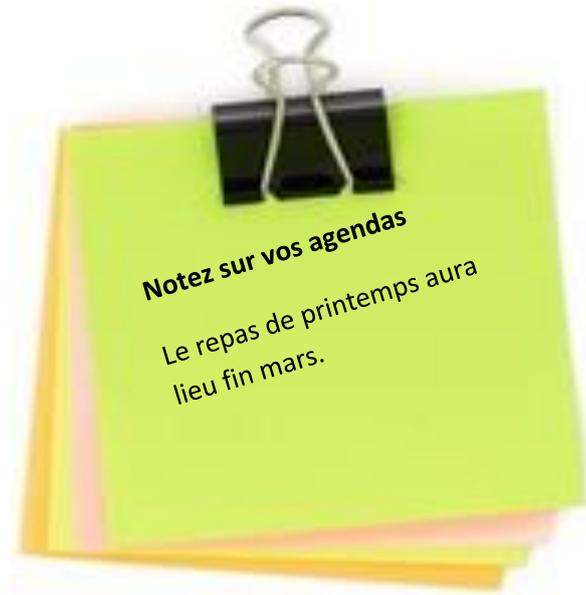
HALTE AU BRUIT

Vous pouvez tailler, percer, scier, jardiner à moteur, etc... du :

- lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19h 30



Interdit les dimanches et jours fériés.



ETAT CIVIL

NAISSANCE

Diego REVERDY COQUILLARD le 24 janvier à Die

Bella DIAZ GONZALEZ le 25 février à Die

Paul BRETAGNOLLE le 18 juin à Die

Maya VIALLET GARZIANO le 8 juillet à Die

Célestine PASCAL le 14 octobre à Valence



FÉLICITATIONS



DECES

Odette POULET épouse BARDE le 10 février à Die

Raymonde dit Michèle FALGUIERE épouse GAUTIER le 13 février à Charols

Didier LARCHER le 23 février à Crest

Olivier GIELLY le 1^{er} mars à Vercheny

Michel VIOUJAS le 29 avril à Crest

Marie ABONNENC le 13 mai à Die

Yann LEBRAS le 5 juillet à Valence

Gabriel CHEVALLIER le 6 août à Die

Monique BLOQUET épouse ROUSSELLE le 29 décembre à Die

Jean PINOL le 3 janvier 2016 à Crest

Maria-José SIERRA-MUNOZ épouse MAILLOT le 11 janvier à Grenoble

Nos sincères condoléances, aux enfants, parents et familles.

Ne renoncer à rien

Ne renoncer à rien. Surtout pas aux théâtres, aux terrasses de cafés, à la musique, à l'amitié, au vin rouge, aux feuilles de menthe et aux citrons verts dans les mojitos, aux promenades dans Paris, aux boutiques, aux illuminations de Noël, aux marronniers du boulevard Arago, aux librairies, aux cinémas, aux gâteaux, d'anniversaire... Ne renoncer à rien. Surtout pas au Rully, surtout pas à l'esprit. Ne renoncer à rien. Ni aux ponts de Paris, ni à la Tour Eiffel, ni, place de la République, à la statue de Marianne résultat d'un concours datant de 1879 et rempoté par les frères Morice, Léopold pour la statuaire et Charles pour le soubassement. Ni aux pots de violettes et de primevères sur le marché aux fleurs. Ni à l'Amour de Jacques Saly, commandée par la marquise d Pompadour. Ni à l'amour. Ni à Gavroche, ni à Voltaire, ni à Rousseau. Ni aux oiseaux, ni aux ruisseaux, ni à Nanterre. Ni à Hugo. Ni aux soleils couchants, ni aux collines désertes, ni aux forêts profondes. Ni aux chansons de Barbara. Ni à la foule des grands jours. Ni à l'affluence des jours de fête, au baiser de l'hôtel de ville, aux étreintes sous les portes cochères. Ni aux enfants qui jouent sur les trottoirs. Ni aux cyclistes, ni aux cavistes, ni aux pianistes. Ne renoncer à rien. Surtout pas aux envies, surtout pas aux lubies, surtout pas aux folies. Ni aux masques, ni aux plumes, ni aux frasques, ni aux prunes, ni aux files d'attente, ni aux salles clairsemées, ni aux filles dévêtues, ni aux garçons poilus, ni à la révolte, ni à la joie d'être ensemble, ni au bonheur de partager, ni au plaisir d'aimer ni à la légèreté, ni à l'insouciance, ni à la jeunesse, ni à la liberté. Ne renoncer à rien. Ne renoncer à rien. Ne renoncer à rien. Surtout pas à Paris. Surtout pas aux amis. Surtout pas à la vie.

Le billet de François MOREL – France Inter
Emission du 20 novembre 2015

Vendredi 22 mai 2015 matin, les enfants de maternelle de l'école publique se sont rendus à pied à la bibliothèque pour écouter des histoires racontées par Anne et Marie-Claire.



Lundi 29 juin 2015 – Remise des dictionnaires (Photo Hélène BOYER – Dauphiné Libéré)



En juin 2015 pour la 2^{ème} année, plusieurs jeunes en service civique mandatés par le Syndicat Mixte de la Rivière Drôme sont venus nettoyer les rives de la rivière Drôme, avec l'aide des habitants.

Cette année, une quinzaine de personnes ont participé, sacs poubelles à la main ...

La récolte fut bonne !

